

# Le budget 2010

Le syndicat intercommunal du Canton de Modane est une collectivité territoriale un peu particulière constituée des sept communes du Canton. Elle fait appel aux contributions de ses membres pour financer deux sortes de compétences : celles relevant du fonctionnement général à hauteur de 77% et qui concernent toutes les communes et celles dites "à la carte" ne concernant que certaines d'entre elles.

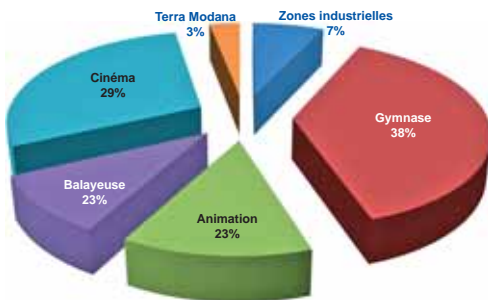
## Le fonctionnement général

La participation des communes au fonctionnement général est régie par une clef de répartition fondée sur la richesse fiscale et l'éloignement du lieu d'exercice de la compétence elle se répartit ainsi en pourcentage entre les communes : Aussois 9.25%, Avrieux 16.36%, Fourneaux 5.81%, Le Freney 2.18%, Modane 46.04%, Saint André 5.57%, Villarodin Bourget 14.79%.

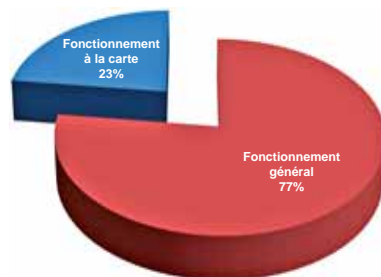
Ecole de musique	110 000 €
Piscine	330 000 €
Maison cantonale	170 000 €
TDF	6 000 €
Administration	434 000 €
Jeunesse	220 000 €
Terra Modana	65 000 €
Fibre optique	25 000 €
Contrat station moyenne	60 000 €

Soit un total de dépense de 1 420 000 € couvert par la participation des communes à hauteur de 907 000 € le reste étant assuré par les recettes et les subventions.

## Répartition des dépenses à la carte



## Répartition fonctionnement général et fonctionnement à la carte



Pour les contribuables du Canton, le coût de la Maison cantonale est de 170 000 €, celui de la piscine de 330 000 €.

## Le fonctionnement à la carte

Les autres compétences ne sont partagées que par certaines communes : l'animation cantonale et le cinéma sans Le Freney, le supplément été Terra Modana seules sont concernées les communes support-stations, le collège et le gymnase toutes les communes mais avec la communauté de communes de Haute Maurienne Vanoise, les zones industrielles sans Le Freney et dont la part des communes concernées directement (Modane et St André) est prépondérante.

Gymnase	170 000 €
Animation	59 000 €
Balayeuse	46 000 €
Cinéma	130 000 €
Terra Modana (supp.été)	15 000 €
Zones industrielles	30 000 €

Soit un total de 450 000 € dont 239 000 € de contribution des communes le reste étant assuré par des recettes et des subventions. A noter le cas particulier des zones industrielles qui pour 30 000 € de dépenses génèrent 260 000 € de recettes celles-ci assurant une part de la trésorerie du SICM.



# Sept à dire...

Été 2010 - 14<sup>e</sup> numéro

Journal d'information des 7 communes du canton de Modane : Aussois, Avrieux, Fourneaux, Le Freney, Modane, St André, Villarodin-Bourget

## Anticiper et protéger, les deux priorités du budget 2010



Les lendemains incertains sont en ce printemps 2010 le quotidien de beaucoup de Français et d'un grand nombre de familles du Canton de Modane. Notre mission est dans ces circonstances, de contribuer à protéger votre pouvoir d'achat en limitant au maximum la pression fiscale. C'est ce que je me suis attaché à faire régulièrement depuis que m'a été confiée la présidence du SICM et plus particulièrement cette année dans ce budget 2010 proposé au comité syndical du SICM et voté à l'unanimité. Le syndicat intercommunal a souhaité poursuivre son soutien à l'économie touristique et se portant candidat à un nouveau contrat station moyenne en partenariat avec le Département la Région l'Etat et l'Europe.

Par ailleurs toutes les communes du Canton (à l'exception du Freney qui toutefois ne participait pas à cette compétence jusqu'à présent) ont décidé de confier la compétence animation et cinéma au SICM, cela a imposé un rattrapage budgétaire d'un an de fonctionnement du cinéma. Cette décision de mettre un terme à la convention triennale entre le SICM et l'ACA fait l'objet d'une part importante de ce "7 à dire", je m'engage au nom du SICM à poursuivre et à développer les actions de la précédente ACA, les élus de la commission sont dès aujourd'hui au travail, le cinéma poursuit sa programmation un projectionniste est embauché, la fête de la musique se prépare, le reste suit... comme dit le proverbe ivoirien « nul ne tire un buffle dans le vacarme ».

Christian SIMON  
Président

# Animation cantonale

**Plusieurs articles dans la presse locale ont évoqué, ces dernières semaines, l'activité de l'ACA et l'exploitation du cinéma "L'Embellie".**

Le syndicat intercommunal du Canton de Modane étant, pour l'essentiel, financeur de cette association, une convention triennale était jusqu'à aujourd'hui, le cadre légal des relations entre l'association et l'intercommunalité. Nous savions que la décision de ne pas reconduire cette convention triennale ne serait pas un long fleuve tranquille. En nous taisant jusqu'à ce jour nous avons choisi d'une part de ne pas rajouter une polémique inutile à une situation difficile et d'autre part de respecter l'échéance du vote des conseils municipaux déléguant ou non la compétence animation cantonale et cinéma au SICM. Aujourd'hui toutes les communes du Canton à l'exception du Freney ont donné cette compétence au SICM.

Si les élus du syndicat intercommunal ont pris cette décision, ce n'est certainement pas à la légère et dans la précipitation. C'est après des mois de rencontres avec les membres du bureau de l'ACA, d'échanges avec les acteurs du monde associatif cantonal et de réflexions, d'analyse avec les élus du canton que nous sommes arrivés à la conclusion de l'impérieuse nécessité d'en changer le mode de fonctionnement.

Très simplement, l'Association Cantonale d'animation avait en charge trois groupes de missions :

- l'exploitation et l'animation du cinéma L'Embellie.
- les services aux associations.
- l'organisation de plusieurs manifestations cantonales.

Concernant l'ACA, les élus du SICM n'ont pu que constater au cours des années un temps disproportionné consacré à la gestion administrative et comptable du cinéma et des dysfonctionnements chroniques. En conclusion, beaucoup des élus qui avaient voulu et permis en 2004 la création d'un outil adapté et performant, au service des associations, sont les mêmes qui aujourd'hui

constatent que les objectifs fixés hier ne sont pas atteints. Bien sûr nous comprenons bien la déception et le ressentiment de ceux qui se sont impliqués et qui ont cru à la nécessité et l'avenir de cette association. Il faut reconnaître au dernier Président Dominique BENARD d'avoir tenté d'assumer courageusement l'héritage de plusieurs années de mauvaise gouvernance de l'ACA, il n'a pourtant pas pu redresser une situation dont les difficultés étaient autant fonctionnelles que structurelles. Il régnait depuis plusieurs années un climat de méfiance réciproque entre l'ACA et les élus d'avant et d'après les dernières échéances électorales. Il y a un an déjà nous avions demandé au service jeunesse du Conseil général et à Savoie Vivante de faire un diagnostic de l'activité de l'association cantonale d'animation, leurs conclusions ont rejoint les constatations des élus. Par ailleurs le contrat aidé du projectionniste arrivant à son terme, l'association gérant le cinéma de St Michel de Maurienne a souhaité, de manière tout à fait légitime, voir le Cinéma

**Nous mettons en place les moyens et les personnes à même de répondre aux trois missions de l'animation cantonale**

"L'Embellie" voler de ses propres ailes. Suite au non renouvellement de la convention entre le SICM et l'ACA, par la volonté du bureau de l'ACA et sur proposition du président, l'association a été mise en liquidation judiciaire et ses actifs réalisés. Le SICM poursuivant l'action déléguée a donc proposé, comme le code du travail les y oblige, au personnel de l'ACA à savoir le projectionniste du cinéma et le responsable de l'ACA, d'intégrer le personnel du SICM aux conditions qui étaient exactement les leurs précédemment, leur refus a entraîné l'embauche de deux nouvelles personnes. Nous, élus de l'intercommunalité, sommes comptables devant les citoyens-contribuables de l'utilisation qui est faite de leurs impôts. Nous en rendons compte chaque année lors du vote du budget, acte essentiel du fonctionnement républicain de nos collectivités. C'est à l'issue de chaque mandat que les électeurs sanctionnent les choix qui ont été pris par leurs représentants c'est la règle de la démocratie représentative. En conclusion nous avons considéré que la mission confiée à l'ACA n'atteignait pas les objectifs que nous nous étions fixés, nous avons collectivement décidé de mettre un terme à cette collaboration, nous mettons en place les moyens et les personnes à même de répondre aux trois missions de l'animation cantonale : cinéma, service aux associations, organisation des manifestations cantonales. Sans heurts, notre volonté est de faire plus et mieux au service de la vie culturelle.

Xavier LETT  
Vice Président

# Un nouveau service pour une nouvelle compétence

**Les sept communes du canton de Modane ont majoritairement voté le transfert au Syndicat intercommunal du Canton de Modane des compétences animation cantonale et gestion et animation du cinéma L'Embellie.**

*Le cinéma L'Embellie est désormais géré directement par le SICM*

Notre objectif est en premier lieu d'optimiser les moyens existants à la Maison cantonale : Un accueil unique pour toute la maison cantonale, un service de reprographie et d'infographie, un nouvel espace d'exposition dès le mois de juillet de cette année, l'appui de l'école de musique dans le cadre de la réforme en cours, le soutien technique des services généraux du SICM tant dans le domaine financier que de l'aide au montage de dossiers, enfin l'utilisation des véhicules de transport du SICM. Et bien entendu de poursuivre ce qui était déjà fait jusqu'à présent comme le prêt de matériel en particulier. Il semble indispensable aujourd'hui de mettre en cohérence les différentes actions du SICM dans les domaines de l'animation et de la culture. Il nous faut faire travailler ensemble l'école de musique cantonale appelée à court terme à se transformer en centre cantonal de pratique culturelle, l'ensemble des actions menées sur la barrière de l'Esseillon dans le cadre de programmes contractuels, l'animation d'été

organisée et financée par le SICM concernant l'ensemble du territoire du Canton et enfin l'exploitation et l'animation du cinéma L'Embellie, lieu ayant vocation à devenir à terme le lieu de référence de la production culturelle cantonale. Pour tout cela il est indispensable de mettre sur pied dès que possible au sein du SICM une commission Animation représentative de la vie associative. En 2011 seront organisées des assises cantonales de la vie associative au cours desquelles les associations désigneront leurs représentants à la nouvelle commission cantonale. Celle-ci pourra avoir une configuration variable : cinéma, animation, sportive, animation culturelle... à l'image de ce qui s'est fait depuis des années pour les différentes animations : La fête de la Musique, du sport, du pain, les journées du patrimoine, l'automne italien, le forum des associations. Le but du SICM n'est bien entendu en aucun cas de prendre un quelconque pouvoir dans le monde associatif mais au contraire de lui donner la possibilité

d'exercer pleinement les missions qui sont les siennes : chercher et trouver des idées, proposer des actions, créer du lien social, dépasser les barrières de classe et de culture en donnant du contenu aux outils de l'émancipation culturelle. En confiant la charge de la gestion financière et administrative aux services du SICM celui-ci libère le monde associatif d'un fardeau dont il n'a pas la vocation. On peut donc espérer que prochainement des assises cantonales de la vie associative puissent écrire un nouveau chapitre de la culture et de l'animation en Terra Modana.

René RATEL

**Abonnements aux cinémas de Fourneaux et St Michel**

*Les abonnements achetés avant le 15 avril restent bien entendus valables dans les mêmes conditions que précédemment. De nouveaux carnets seront imprimés et mis en vente aux mêmes tarifs.*

## Les animations estivales 7-12 ans et 11-17 ans



### PRJ Centre Ados de 11 à 17 ans

Inscription à partir du 14 juin. Dossier d'inscription à retirer Au PRJ, à la Maison cantonale ou sur le site du Canton.  
**Horaires PRJ** : du lundi au vendredi. 9h-12h/13h30-17h. Possibilité de garde le midi. Repas à apporter par les jeunes.  
**Activités** : stages magie, danse, escalade, judo. 2 sorties Wallibi : 30 juillet et 30 août. 2 camps rafting : visite du fort de Briançon et baignade au lac de Serre-Ponçon. Karting, paintball, via ferrata, tir à l'arc, bowling, mini golf, barbecues, sport co, jeux de société...  
**Tarifs pour l'été** : QF 1 (inf. à 274,99 €) : 17 €. QF 2 (de 275 à 556,99 €) : 18 €. QF 3 (de 557 à 838,99 €) : 19 €. QF 4 (839 € et plus) : 20 €. NA caf : 22 €. Caf HC : 22 €.  
25% de réduction au 2<sup>ème</sup> enfant de la même famille. 50% de réduction au 3<sup>ème</sup>.  
**Nouveau** : cette année, ramassage en car possible de La Praz à Modane Mairie. Horaire à définir. Navettes matin et soir uniquement.

### Le centre de loisirs de la Norma s'adresse aux enfants de 5 ans à 12 ans.

**Horaires** : du 5 juillet au 27 août, chaque semaine du lundi au vendredi de 9h à 17h. Le dossier d'inscription est à retirer à la Maison Cantonale, ou sur le site www.la-norma.com. Les inscriptions se feront le mercredi 23 juin de 9h à 18h30, à la Maison de la Norma, puis à partir du 24 juin, aux heures d'ouvertures de la Maison de la Norma. Le règlement s'effectue à la réservation. Les tarifs sont établis selon le quotient familial. Les enfants sont répartis en "Diablotins" (5-7 ans) et "Kids" (8-12 ans).  
**Semaines à thème** : escalade, cirque, trampoline, cerf volants, nature-via ferrata, husky, trampoline, structures gonflables... Un service de transport des enfants est mis en place. Navettes matin et soir  
**Programme complet et tarifs** : [www.la-norma.com](http://www.la-norma.com), rubrique "Enfants"

Fête de la Musique, Automne italien, Fête du Pain... des manifestations qui seront désormais organisées par le SICM.